

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Situation météorologique

Durant cette décade, des pluies exceptionnelles ont été enregistrées sur beaucoup de localités .

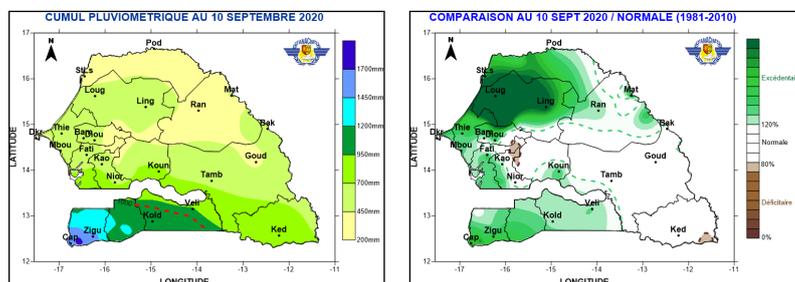
Au Nord les cumuls décadaires ont dépassé 100mm, à l'exception de Podor avec 30.7mm (voir tableau Cumul). Cependant Linguère a eu un cumul de 235.3mm, ce qui lui confère une situation largement excédentaire par rapport à la normale. Ce regain des pluies a permis aux cultures qui sont à la phase critique de leur cycle de développement (fructification) d'être bien alimentées en eau.

Le Centre du pays a été la partie la plus arrosée, avec l'événement exceptionnel du 05 septembre qui a causé des pluies dépassant 100mm par endroits: Mbaou (113.1mm), Rufisque (112.8mm), Guédiawaye (107.8mm), Thiès (126.9mm), Diourbel (134.8mm), Fatick (104.4mm), Wack Ngouna (140.3mm), Malem Hodar (150.0mm). Des pluies journalières supérieurs à 200 mm ont été notées à Joal (207.4 mm), Khombole (225.8 mm), Sokone (216 mm), Thiaré (204 mm), Passy (212 mm) et Toubacouta (203 mm). Ces fortes pluies ont occasionné un engorgement en eau des cultures surtout dans la région de Fatick..

A l'Est, la région de Kédougou n'a pas reçu beaucoup de pluie, car seul le poste de Salémata a dépassé 100 mm. A Goudiry, on note une reprise des pluies durant cette décade, résorbant le léger déficit pluviométrique noté depuis le début de l'hivernage. Ceci a permis une amélioration des conditions d'alimentation en eau des différentes spéculations.

Au Sud, toute la décade a été pluvieuse. Des pluies exceptionnelles ont été enregistrées le 1 septembre à Diouloulou (102.2mm) et la journée du 9 septembre à Sédhiou (176.5mm). Ces fortes pluies ont occasionné des débordements des rizières déjà pleines.

Les cumuls saisonniers vont de 234.5mm à Podor à 1790.2 mm à Oussouye. La situation est excédentaire au Nord, à l'Ouest, au Sud. Elle est normale sur le reste du pays à l'exception de l'axe Niakhar-Gossass-Guinguinéo et le sud est de Saraya où on note un léger déficit (voir cartes en bas).



Perspectives de la deuxième décade de Septembre 2020

Le temps sera majoritairement stable sur une bonne partie du pays, néanmoins des pluies relativement faibles à modérées seront attendues vers les régions Sud et Est du 15 au 17 septembre 2020.

A partir du 18 septembre, une autre phase humide commencera à partir de l'Est pour évoluer vers le Sud, le Nord et le centre du pays durant les journées du 19 et 20 septembre.

Décade du 01 au 10 Sept 2020

Sommaire

- **Météo:** Pluies journalières dépassant 200 mm dans le Centre
- **Hydrologie:** Niveau du fleuve Sénégal près de la côte d'alerte
- **Agriculture:** Rizières inondées dans le sud du pays
- **Situation phytosanitaire:** Présence d'insectes floricoles sur le mil au Centre
- **Situation pastorale:** Beaucoup de pâturage et de bonne qualité
- **Suivi de la végétation:** Conditions de croissance de la végétation favorables

Stations	Cumul décadaire	Cumul au 10 Septembre		
		2020	2019	Normale
Saint Louis	141.6	364.1	156.7	178.4
Podor	30.7	235.4	113.8	169.3
Matam	132.0	530.3	211.2	309.1
Ranéroou	130.7	430.3	111.3	349.0
Louga	112.9	547.3	208.9	225.0
Linguère	235.3	717.7	164.6	319.0
Diourbel	280.2	587.9	277.0	373.1
Bambey	154.1	511.3	369.4	382.3
Thiès	167.3	498.1	184.9	340.6
Mbour	197.5	564.2	377.6	390.5
Dakar Yoff	178.5	360.0	316.6	290.7
Fatick	146.0	686.1	428.7	437.9
Kaolack	128.7	631.5	581.6	467.4
Kaffrine	170.5	516.0	452.0	475.5
Koungheul	222.3	815.0	363.1	553.5
Nioro	158.9	648.6	537.6	575.9
Tamba	170.8	642.4	474.4	554.6
Goudiry	116.2	408.0	322.8	495.0
Bakel	103.0	488.4	286.2	436.7
Kédougou	71.5	908.2	1108.2	888.7
Kolda	247.9	1085.7	799.7	943.4
Sédhiou	344.9	1234.9	492.8	689.7
Vélingara	340.3	963.7	771.4	805.5
Ziguinchor	324.8	1645.4	779.6	925.8
Cap Skirring	313.6	1678.0	551.3	925.8

Situation hydrologique

La crue observée depuis quelques décades n'a pas faibli, elle s'est renforcée. Dans le bassin du fleuve Sénégal, le niveau du fleuve se rapproche de la cote d'alerte dans certaines localités, l'atteignant et la dépassant dans certaines autres.

BASSIN DU FLEUVE SENEGAL

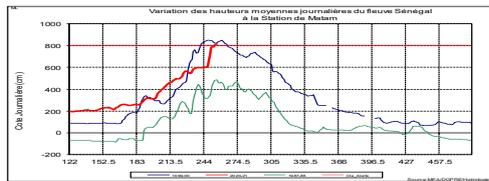
FLEUVE SENEGAL A LA STATION DE BAKEL

A Bakel, le niveau du fleuve, à la date du 10 septembre 2020 à 18h00, se situe à la cote de 984 cm contre 899 cm le 10 septembre 2019. La cote d'alerte de 1000 cm peut être atteinte et dépassée au tout début de la prochaine décade si les précipitations se poursuivent.



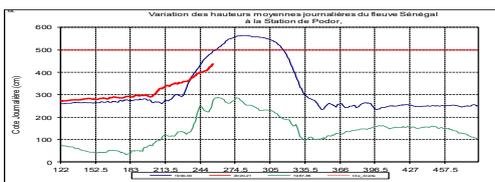
STATION DE MATAM

A Matam, la crue se poursuit. Le niveau du fleuve est à la cote de 811 cm à la date du 10 septembre 2020 à 18h00. Il était à 808 cm le 11 septembre 2019. La cote d'alerte de 800 cm a été atteinte et dépassée. Rappelons toutefois que cette crue est utile aux cultures de décrue et de contre-saison pratiquées dans la région.



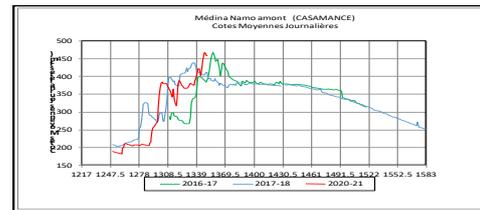
STATION DE PODOR

A Podor, la crue se poursuit. La hauteur maximale journalière est de 434 cm le 10 septembre 2020 contre 444 cm le 10 septembre 2019. La tendance est à la hausse. La cote d'alerte est de 500 cm.



FLEUVE FALEME A LA STATION DE KIDIRA

La crue se poursuit sur la Falémé à la station de Kidira. Le maximum moyen journalier est de 780 cm ce 10 septembre 2020. Il a été de 691 cm le 10 septembre 2019. La tendance est à la hausse. La cote d'alerte est de 1000 cm.



BASSIN DU FLEUVE GAMBIE A LA STATION DE GOULOUMBOU

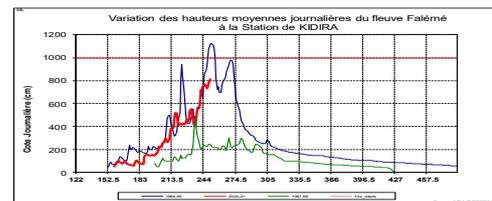
Sur le fleuve Gambie à la station de Gouloumbou la crue s'est poursuivie. Le maximum moyen journalier est de 927 cm à la date du 10 septembre 2020. Il était de 817 cm le 10 septembre 2019.



BASSIN DU FLEUVE CASAMANCE

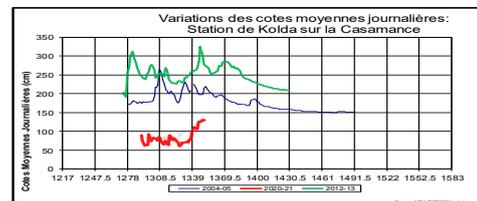
STATION DE MEDINA NAMO

Sur le fleuve Casamance à Médina Namou, la crue continue. En amont de la retenue la cote à l'échelle est de 458 cm le 10 septembre 2019. Elle était de 386 cm le 10 septembre 2019.



STATION DE KOLDA

A Kolda, le niveau du fleuve Casamance est à la cote de 129 cm ce 10 septembre 2020 contre 85 cm le 10 septembre 2019. La tendance est à la hausse.



Situation agricole

Axe Dakar, Louga, Saint-Louis et Matam

Dans la région de Dakar, les semis sont terminés pour les principales spéculations et les cultures se portent bien avec un bon développement végétatif.

La première vague de semis est au stade de gynophorisation (arachide) et le niébé et le maïs sont respectivement au stade de floraison-formation gousses et début épiaison.

A Louga, dans le département de Linguère, les premières vagues de semis sont au stade formation de grains-floraison-épiaison-montaison pour le mil souba et le maïs de case. Les

Situation agricole (suite)

premiers semis de l'arachide sont au stade formations des gousses-gynophorisation. La deuxième vague est au stade floraison - gynophorisation et maturation-formations des gousses-floraison pour le niébé. La pastèque est en nouaison-fructification-floraison-ramification. Dans le département de Louga, les pluies tombent avec une fréquence satisfaisante. Les cultures non soumises à la pression parasitaire poursuivent leur croissance. Le mil est au stade grenaison, le niébé précoce en phase floraison, fructification, formation des gousses et en récolte en vert et l'arachide en gynophorisation, formation des gousses. Dans le département de Kébémér, la fréquence et la hauteur des pluies sont restées suffisamment élevées pour permettre un bon développement des différentes cultures. Le mil est en floraison, le niébé en maturation, l'arachide en gynophorisation.

A Saint-Louis, Les premiers semis du riz de l'hivernage sont aux stades échelonnés de semis/repiquage, tallage, initiation paniculaire et montaison. Pour les cultures pluviales, les stades de développement varient entre de la montaison, l'épiaison, au début floraison pour le sorgho, de la ramification à la floraison pour le niébé et la pastèque et de la floraison à la formation des gousses pour l'arachide. Les récoltes se poursuivent activement sur l'ensemble de la Rive Gauche du Fleuve Sénégal, la pause pluviométrique observée ces derniers jours a permis une bonne poursuite des opérations de récolte.

A Matam, la première vague de semis de l'arachide est au stade de remplissage des gousses, épiaison/floraison pour le mil, le sorgho est au stade grain laiteux/pâteux et le maïs est au stade épiaison/grain laiteux. Le niébé est en remplissage des gousses/maturation. La deuxième vague de semis de l'arachide est au stade de floraison/gynophorisation et le niébé est au stade de pleine floraison/formation de gousses. Le mil est en montaison-épiaison. Le sorgho et le maïs sont au stade de montaison/début épiaison.

NB : on note un début de récolte en vert de maïs. Il s'agit de maïs semé de façon précoce (début juin et sous irrigation) avant le démarrage des pluies. Pour le sorgho également les premiers semis de début hivernage sont stade grain laiteux ou pâteux.

Axe Thiès, Diourbel, Fatick et Kaolack

A Thiès, de manière générale, il est noté une situation généralement satisfaisante des cultures dans les différentes zones de cultures de la région. A la date du 09 septembre 2020, la première vague de semis est au stade de formation-remplissage des gousses (arachide), floraison-début formation (mil), montaison-épiaison (maïs), floraison-début formation grain (sorgho), le riz (montaison-épiaison) début maturation-formation gousses pour le niébé et reprise-ramification et poursuite des plantations pour le manioc.

A Diourbel : dans le Département de Bambey, pour certaines parcelles de mil et d'arachide les sarclés sont finis et tous les entretiens. Alors que pour les autres parcelles nous sommes au sarclage et l'épandage des NPK pour le mil et l'arachide. Le sarclage du niébé a aussi démarré. La génération des semis à sec du mil qui représente 5 % des semis du mil, est au stade de début maturation. La première génération des semis de l'arachide représente 2 % des semis de l'arachide, est au stade de gynophorisation. Pour le niébé, 30 % des semis sont de la première génération et sont au stade de plantule à début ramification, floraison, formation gousse. Quant au manioc, 80 % des plantations sont de la première génération. La deuxième génération pour le mil est au stade d'épiaison, floraison et représente 95 % des semis de cette spéculation. Pour l'arachide 98 % des semis sont de cette génération et sont en gynophorisation. Dans le Département de Diourbel, On note une bonne humidité du sol, permettant aux cultures de se développer normalement. La première génération de semis de l'arachide (30 % des semis), est au stade de remplissage gousse- grossissement, le mil (60 % des semis) est au stade d'épiaison-maturation-maturité, le niébé (90 % des semis) est au stade formation de gousses et récolte en vert. Pour le manioc, la première génération représente 100 % une bonne reprise des boutures. La pastèque (60%) est au stade levé-ramification. La deuxième génération des semis de l'arachide (70 % des semis), est au stade début formation gousses, le mil (40 % des semis) est au stade de floraison – épiaison. Dans le département de Mbacké, la première et la deuxième vague de semis du mil sont au stade de floraison, grenaison, maturation. L'arachide est au stade ramification-floraison à début gynophorisation, remplissage des gousses. La première vague de semis du niébé est au stade de ramification-floraison à fructification, remplissage

gousses et en pleine maturation le maïs (montaison, épiaison), le manioc (plantation et début végétation) et la pastèque (levée, ramification-fructification).

A Fatick, les trois vagues de semis sont au stade de montaison, épiaison et floraison à laiteux et pâteux (mil). L'arachide est en floraison, gynophorisation à formation de gousses et maturité. Le maïs est au stade épiaison à floraison-formation grains à laiteux et le sorgho est au stade montaison. Pour le riz, les stades notés sont le tallage-montaison à l'initiation paniculaire et formation panicules. La pastèque est au stade de ramification, fructification et grossissement, maturité. Le manioc est au stade de reprise -émission de feuilles et développement végétatif. Le sésame est également au stade de phases végétative à reproductive et le niébé est en ramification-floraison à formation gousses-maturité.

A Kaolack, les premières vagues de semis du mil sont au stade de remplissage des gousses (arachide), de maturité et récolte en vert (maïs), début épiaison (riz), fin de plantation et bonne reprise des boutures (manioc), stade début montaison (sorgho). Le sésame est en plein développement végétatif. Les deuxièmes vagues de semis sont au stade épiaison et floraison à début formation de graines (mil), gynophorisation et formation de gousses (arachide), floraison et formation de graines (maïs), fin tallage, début nouaison (riz) et stade nouaison (sorgho). La troisième vague de semis pour l'arachide est au stade de floraison et gynophorisation.

Axe Kaffrine, Tambacounda et Kédougou

A Kaffrine, Trois vagues de semis se distinguent à l'échelle régionale :

Pour la première vague : le mil est au stade d'épiaison-floraison, le maïs au stade laiteux, l'arachide est au stade de remplissage des graines et le niébé au stade de fructification ;

Pour la deuxième vague : le mil et le riz sont au stade d'épiaison, le maïs au stade de floraison, le sorgho au stade de montaison, l'arachide au stade de gynophorisation, le sésame et le niébé au stade de floraison ;

Les cultures de la troisième vague sont au stade de développement végétatif et concernent presque toutes les spéculations notamment l'arachide, le maïs, le sorgho, le sésame, le riz, le niébé le bissap et la pastèque.

A Tambacounda, la première vague de semis du mil souna est au stade de formation de graine et le sorgho est au stade de épiaison, l'arachide est au stade de formation de gousse, le maïs est en maturation (pâteux, récolte en vert), le riz est au stade montaison et le niébé en formation de gousse. La deuxième vague de semis est au stade montaison pour le sorgho, floraison pour le mil souna, gynophorisation (arachide), ramification (niébé), floraison (maïs) et début tallage (riz). La troisième vague de semis est au stade début tallage pour le mil souna, l'arachide (ramification), le maïs (montaison), le riz (début tallage), le niébé (début ramification) et le sorgho (montaison).

Axe Ziguinchor, Kolda et Sédhiou,

A Kolda, un bon comportement des cultures est noté, la campagne se déroule normalement.

Les premiers semis se présentent comme suit : **Le mil** : début floraison/formation des grains, **l'arachide cycle long** : formation des gousses, **l'arachide cycle court** : maturité, le maïs : épiaison/formation des grains/maturité récolte en vert, **le sorgho** : début floraison/formation des grains, **le coton** : début floraison, formation des capsules et **le riz de bas-fond** : épiaison/floraison et le **riz de plateau** : formation des graines maturité. Les 2^{ème}s et 3^{èmes} semis des cultures qui représentent les 90% des emblavures ont bien levé et connaissent un développement phénologique normal, leurs situations se présentent comme suit : **le mil** : tallage/début montaison ; **arachide cycle long** : formation des gonophores ; **arachide cycles court** : floraison ; **le sorgho** : montaison/floraison ; **riz de bas-fond** : plein tallage ; **riz de plateau** : floraison. On constate une augmentation des emblavures en arachide, riz, et maïs par rapport à la campagne 2019/2020. Le manioc planté dans les trois départements a bien repris avec quelques pertes de boutures signalées à Kolda et MYF.

A Sédhiou, Pour le riz, les opérations de pépinière et de repiquage se poursuivent sur les Bas fonds pour la dernière vague ; par contre les producteurs ayant opéré les premiers semis de riz s'activent dans la dernière fertilisation chimique et le sarclage.

Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire est principalement marquée par des infestations d'insectes floricoles (cantharide, *Psalydolytta* sp) sur le mil et de Chenilles Légionnaires d'Automne (CLA) sur le maïs au niveau des régions de la zone centre (Louga, Kaolack et Kaffrine), de Sauteriaux dans la région de Thiès... Des traitements sont en cours et sont effectués avec des produits UL par les UPV et les CLV.

Ailleurs, la situation est relativement calme.

I. Insectes floricoles

Au niveau des régions de la zone Centre, des attaques Cantharides (*Mylabris holosericea*, *Psalydolytta* sp) sont notées sur le mil au stade floraison et laiteux et le maïs au stade épiaison, provoquant des dommages sur les organes floraux et les grains au stade laiteux pour le mil, dégâts moyens sur les épis du maïs.

Sur les 1 656 ha prospectés, les 1 556 ha sont infestés et 1 484 ha traités par les UPV avec du Fénical 400 UL à la dose d'un (01) litre par hectare (soit 1484 Litres).

A cause des pluies, des traitements contre les cantharides sur mil ont été reportés à Ngodiba, Sorokogne, Toune (Département de Kaffrine) et au niveau des communes de Fass Thiékéne, Ida Mouride, Saly Escale, Lour Escale (Département de Koungheul). Nous recevons aussi des signalisations d'attaques de cantharides sur mil à Dankou (Département de Kaffrine), à Khelcom, Médina Gowé (Département de Malem Hodar). Les traitements se poursuivent.

II. Chenilles Légionnaire d'Automne

Une baisse des infestations de Chenille Légionnaire d'Automne sur maïs est notée suite aux pluies régulières enregistrées ces der-

niers jours.

Ces attaques sont enregistrées au niveau des localités de Péleo Sérère (département de Thiès, région de Thiès), Nganda (commune Nganda, arrondissement Katakél, département de Kaffrine), Bantankountouyel (département Médina Yoro Foula, Région de Kolda).

Sur les 45 ha prospectés, les 44 ha sont infestés et traités avec du Fénical 400 UL à la dose d'un litre par hectare (soit 44 litres au total).

III. Sauteriaux

Des infestations de sauteriaux (*Oedaleus senegalensis* (OSE) en particulier) sont notées sur 190 ha à Darou Bairé, Ainou Rahmaty (département de Thiès) contre 250 ha prospectés au total. Des défoliations ont été observées sur les cultures à divers stade et la jachère.

Les traitements phytosanitaires par UPV ont été effectués sur 130 ha avec du Fénical 400 UL à la dose d'un (01) litre par hectare (soit 130 L). Les traitements se poursuivent.

IV. Autres ravageurs

Dans le département de Kaolack, un début d'infestations des mineuses de l'épi est noté au niveau des parcelles de mil à Sikatroume (commune de Keur Baka) et à Keur Malick Absa (commune Thiaré). Dans la région de Ziguinchor, des infestations de la Chenille Légionnaire des Graminées (*Diacrisia* sp) sur le riz en repiquage sont notées sur 12 ha à Diagno (commune Adéane, département de Ziguinchor) et sur 32 ha à Elenkine (département de Oussouye).

Situation pastorale

I. Situation alimentaire et état du cheptel

Etat des pâturages (Aspect qualitatif, aspect quantitatif)

Beaucoup de pâturage et de très bonne qualité, bien réparti dans tout Le pays. Ce beau pâturage continue son développement harmonieux sous l'effet du soleil et de l'eau car cette décade encore la pluie est au rendez-vous malgré quelques coups de vents dans certaines régions.

II. Etat d'embonpoint des animaux

Tous les animaux gardent un bon état d'embonpoint grâce à la disponibilité de l'herbe et à l'abreuvement gratuit au niveau des mares.

III. Abreuvement du bétail

L'abreuvement du bétail, quant à lui, ne pose aucun problème et se fait correctement au niveau des mares et marigots qui sont bien remplis.

IV. Mouvement du bétail

Actuellement les transhumants sont de retour dans leur localité d'origine. Il est signalé de petite transhumance saisonnière pour éloigner les animaux des zones de culture et également des mou-

vements du fait de l'insuffisance des zones de pâture en hivernage dans certaines zones.

V. Situation zoo sanitaire

Elle est marquée par de nombreux foyers dont les pathologies dominantes sont la maladie de Newcastle, la pasteurellose chez les espèces ovine, caprine et bovine, l'entérotaxémie, la maladie de Gumboro et la distomatose chez les espèces ovine et bovine.

Suite aux pluies diluviennes du 05 au 06 septembre des mortalités par noyades ont été enregistrées dans les départements de Louga notamment dans la commune de Léona (mortalités 270 petits ruminants) et Kaffrine dans la commune de Khathiotte (mortalités 74 petits ruminants)

Conclusion : Une bonne situation pastorale avec la disponibilité de l'herbe et de l'eau.

Suivi de la végétation

1. Indice de Végétation (NDVI : *Normalized Difference Vegetation Index*)

A la première décade du mois de septembre 2020 (Figure 1b), la dynamique de la végétation se poursuit favorablement sur l'ensemble du territoire par rapport à la décade précédente (Figure 1a). Toutefois, les valeurs du NDVI sont faibles à moyennes dans les départements de Podor et de Matam. Pour ce dernier, le profil reste similaire à la moyenne de la série (1999-2019) (Figure 2-a). Par ailleurs, dans les autres départements du nord, le niveau de croissance de la végétation est nettement supérieur à la moyenne de la série notamment à Podor (Figure 2-b). A Kaolack (Figure 2-c), il excède le maximum de la série à l'image de la majorité des départements de l'Ouest, du Centre et du Sud du pays.

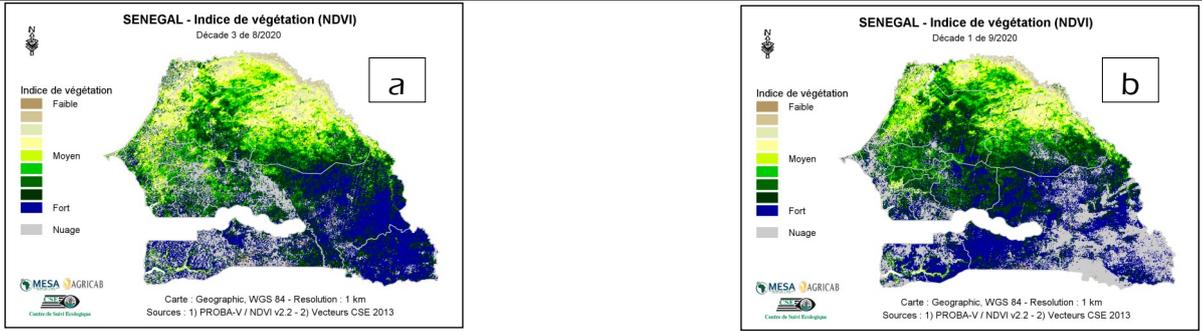


Figure 1 : Cartes du NDVI (a) à la troisième décade du mois d'août 2020 et (b) à la première décade du mois de septembre 2020

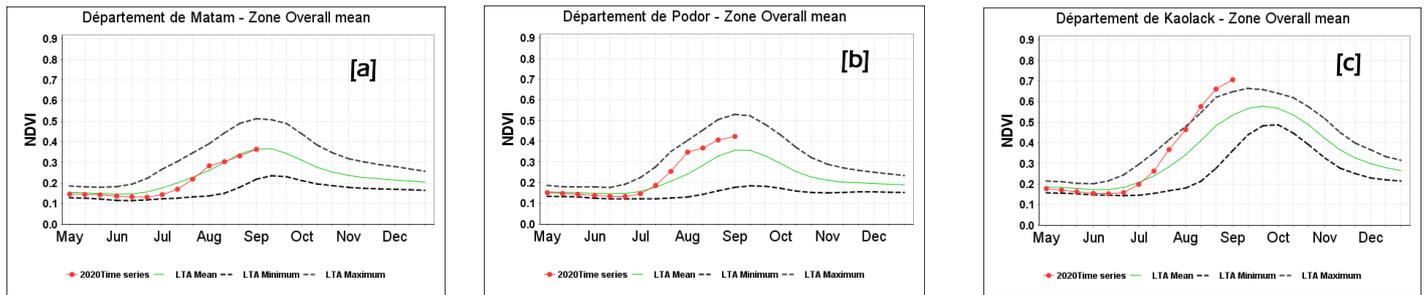


Figure 2 : Profil du NDVI de l'année 2020 dans les départements de [a] Matam, [b] Podor, et [c] Kaolack (courbe rouge), en comparaison avec celui des valeurs moyennes (trait vert), minimum et maximum (traits discontinus noirs) de la série historique 1999-2019

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: *Vegetation Condition Index*)

A la première décade du mois de septembre 2020, l'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation sont globalement favorables sur l'étendue du territoire national (Figure 3a et Figure 3b). Néanmoins, il est noté au niveau de Matam et de Podor des valeurs moyennes à défavorables du VCI.

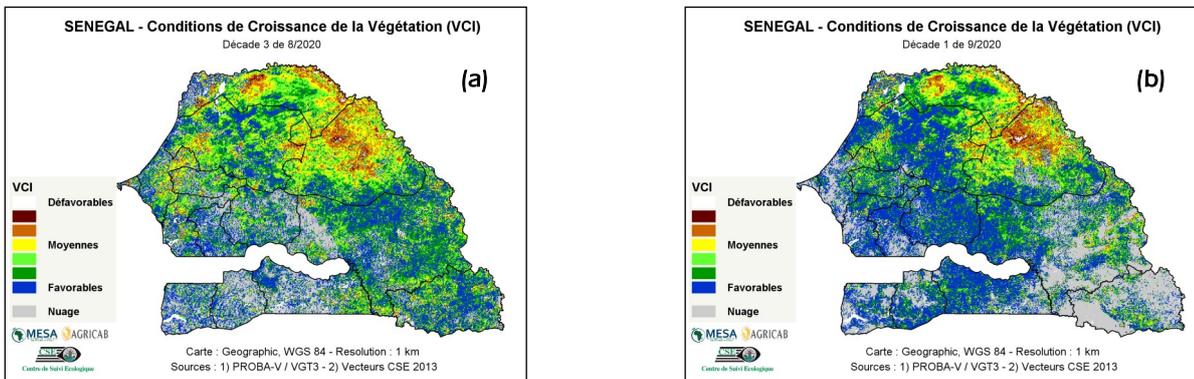


Figure 3 : Cartes du VCI (a) à la troisième décade du mois d'août et (b) à la première décade du mois de septembre 2020

Situation des marchés

I – Approvisionnement des marchés :

Après les importants déstockages lors de la célébration de la fête de Tamkharit (10^{ème} jour ACHOURA), les céréales sèches sont quasiment épuisées dans tous les types des marchés.

Les stocks de riz importé s'établissent comme suit : stock national de régulation (100 406 tonnes), stocks commerçants grossistes distributeurs : riz importé (45 957 tonnes), riz local décortiqué (1 053 tonnes).

Après une présence exclusive de plusieurs mois, les légumes locaux de grande consommation (oignon, pomme de terre) sont épuisés et remplacés par ceux importés. Les stocks de ceux-ci s'établissent comme suit : 2 584 tonnes (oignon importé), 706 tonnes (pomme de terre importée).

Malgré la baisse de la demande, les marchés à bétail sont bien approvisionnés en quantité et en qualité.

II – Fonctionnement des marchés

Le fonctionnement des marchés s'apprécie diversement selon leur typologie. Les marchés ruraux (collecte, consommation) sont faiblement fréquentés, du fait de la modicité des offres et de l'indisponibilité des principaux acteurs (producteurs). Ceux urbains, sont bien animés du fait de la diversité des produits et de la constance de la demande.

III – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : 280 F CFA/kg (mil souna), 325 F CFA/kg (sorgho), 240 F CFA/kg (maïs). Les variations décennales se présentent comme suit : -4% (mil), +5% (sorgho), tandis que celui du maïs est demeuré stable. La comparaison annuelle est caractérisée par des variations de hausses : +7% (mil), sorgho (+19%), +12% (maïs). Ces variations révèlent une baisse décennale du prix du mil, une supériorité des prix pratiqués en 2020 par rapport à leurs niveaux de

2019 pour la première décade de septembre. Le prix du riz local décortiqué qui se chiffre à 300 F CFA/kg est relativement stable.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : 315 F CFA/kg (riz brisé importé non parfumé), 450 F CFA/kg (riz brisé importé parfumé), 215 F CFA/kg (maïs). Les comparaisons indiquent des prix relativement constants au cours des deux dernières décades pour le riz, mais supérieurs à leurs niveaux de la même décade 2019 : riz brisé ordinaire importé (+5%), riz brisé parfumé importé (+4%). Le prix du maïs s'est replié par rapport aux décades de comparaison, avec respectivement -3% et -5%.

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « 450 – 500 » F CFA/kg (oignon importé), « 500 – 600 » F CFA/kg (pomme de terre importée), soit des prix moyens respectifs de 445 F CFA/kg, 520 F CFA/kg.

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « 95 000 – 325 000 » F CFA/tête pour les bovins, « 50 000 – 122 500 » F CFA/tête pour les ovins, « 17 500 – 45 000 » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : 193 000 F CFA, 89 000 F CFA, 33 000 F CFA.

V – Perspectives : la deuxième décade du mois de septembre 2020 serait marqué par la modicité des stocks de céréales sèches et d'importantes offres des produits en vert (maïs, arachide coque, niébé) de la campagne agricole 2020/2021. La reprise des importations va favoriser la constitution d'abondants stocks des légumes importés (oignon, pomme de terre). Les prix des produits des produits locaux (céréales, légumineuses) à défaut de diminuer vont se stabiliser.

Recommandations générales

- Profiter de la crue sur le fleuve Sénégal pour augmenter le disponible en eau pour les cultures de contre saison dans le Vallée;
- Inciter les producteurs à mettre en place des cultures de substitution (sésame, bissap, pastèque, etc.) pour profiter d'un éventuel prolongement des pluies
- Se prémunir des informations météorologiques pour planifier les dernières opérations culturales avant récolte;
- Promouvoir les bonnes pratiques agricoles et les méthodes de luttés physiques et mécaniques par les producteurs pour une gestion intégrée des déprédateurs;
- Inciter les éleveurs à faire des opérations de prophylaxie du bétail (déparasitage etc.)
- Inciter les producteurs à faire des stocks de produits vivriers pour faire face à la soudure.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) . Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Direction de l'Agriculture, Direction de la Gestion de la Planification des Ressources en Eau, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, Comité National du CILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décennaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Environnement, Direction Générale Santé et à la presse...